

BONNÉTABLE

.COM

**P6** Ça bouge dans l'immobilier !

**P14** Parlons argent...

**P16** Sortie des ornithologues !



# Le sommaire

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <b>03</b> Éditorial<br><b>Le mot du Maire</b>                            | <b>11</b> Citoyenneté<br><b>Logo de la ville</b>  | <b>18</b> École primaire<br><b>Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?</b>       |
| <b>04</b> Vie locale<br><b>Vie associative</b>                           | <b>12</b> CCAS<br><b>Enquête auprès de la population</b>  | <b>19</b> École<br><b>Quoi de neuf au Sacré-Cœur ?</b>  |
| <b>05</b> Vie locale<br><b>Bonnétable dit "oui" à la peinture</b>        | <b>13</b> Arrivée des médecins Espagnols<br><b>Bienvenidos à Bonnétable !</b>                         | <b>20</b> Associations<br><b>Ensemble Si On Sortait</b>   |
| <b>06</b> Aménagement de la ville<br><b>Ça bouge dans l'immobilier !</b> | <b>14</b> Finances<br><b>Budget 2021</b>  | <b>21</b> Associations, équipement sportif<br><b>Tennis : des terrains tout neufs</b>                         |
| <b>07</b> Vie locale<br><b>Restaurant scolaire et école primaire</b>     | <b>15</b> Finances<br><b>Réforme de la fiscalité locale et suppression de la taxe d'habitation</b>    | <b>22</b> Portrait<br><b>Pascal Péan</b>  |
| <b>08</b> Environnement<br><b>Echos du jardin public</b>                 | <b>16</b> Écoles<br><b>Sortie des ornithologues</b>   | <b>23</b> En bref<br><b>Prolongement de l'opération coup de pouce jeune / Orgue de l'église Saint-Sulpice</b> |
| <b>10</b> Environnement<br><b>Développement durable</b>                  | <b>17</b> École maternelle<br><b>Quoi de neuf à l'école maternelle publique, avenue de la Forêt ?</b> | <b>24</b> État Civile<br><b>Naissance + mariage</b>   |

## Adresses mail de vos contacts à la mairie

### COMMISSION FINANCES ET ÉCONOMIE

- Frédéric BARRÉ : f.barre@bonnetable.fr

### COMMISSION VIE LOCALE

- Nathalie COURTAN : n.courtan@bonnetable.fr  
- Catherine CHARTRAIN : c.chartrain@bonnetable.fr

### COMMISSION AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- Alain BLOT : a.blot@bonnetable.fr  
- Alain GODET : a.godet@bonnetable.fr

### COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Jean-Louis TORTEVOIS : jl.tortevois@bonnetable.fr  
- Noémie BALTAZART : n.baltazart@bonnetable.fr

### COMMISSION CITOYENNETÉ, PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, COMMUNICATION

- Amélie LECAS : a.lecas@bonnetable.fr  
- Thierry LEMONNIER : t.lemonnier@bonnetable.fr

**Crédits photos :** Noémie Baltazart, Frédéric Barré, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Sabrina Foulard, Marine Dupuy, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Thierry Lemonnier, Philippe Royer, Jean-Louis Tortevois, Jean Pierre Vogel

**Contributeurs (teurs) :** Frédéric Barré (directeur de la publication), Noémie Baltazart, Alain Blot, Catherine Bouttier, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Sabrina Foulard, Manuela Gouet, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Thierry Lemonnier, Philippe Royer, Jean-Louis Tortevois, Jean Pierre Vogel.

**Création graphique et impression :**

Imprimerie CRES à Bonnétable  
02 43 29 31 57

# Le mot du Maire

**Chères Bonnétabliennes,  
chers Bonnétabliens,**

Cette première année de mandat a été tout naturellement marquée par la crise sanitaire due à l'épidémie de la Covid19, avec son lot de peurs et d'incertitudes, par l'application des gestes barrières, par les confinements successifs et enfin par la vaccination progressive. Ceci a eu un impact non négligeable sur la commune, tant sur le plan financier (120 000 euros en 2020 et un coût estimé à 100 000 euros en 2021) que sur le plan organisationnel (mise en place des protocoles stricts de travail pour chaque poste, des protocoles stricts à la restauration scolaire...).

Nous avons dû également adapter notre programme d'actions, en différer certaines ou bien encore

en modifier d'autres. C'est ainsi que la première journée citoyenne à Bonnétable ne se déroulera pas en 2021, comme prévu, mais sera repoussée d'une année afin de pouvoir mettre en place les réunions publiques préparatoires nécessaires à son organisation.

La concertation sur le futur aménagement du jardin public a été modifiée afin de la rendre possible comme nous nous y étions engagés. Ce sont donc des questionnaires en ligne ou au format papier qui vous ont été proposés, ainsi qu'une rencontre au sein même du jardin avec le cabinet ZEPPELIN chargé de cette concertation publique. Vos retours ont permis de tracer les grandes lignes du devenir de notre jardin et de définir les actions structurantes de la première phase de travaux (qui débutera fin 2021).

Une seconde phase de concertation sera prochainement lancée, basée sur l'aménagement même de chaque site et sur le choix des infrastructures à mettre en place.

Le programme que nous vous avons proposé était ambitieux et c'est pourquoi nous n'avons pas attendu la fin de cette crise pour travailler et avancer sur des projets majeurs pour Bonnétable : le lotissement de la Cannetière, le lotissement sénior, l'aménagement de la place Charles De Gaule, la réfection de la rue du Maréchal Leclerc ou encore la deuxième tranche des travaux d'assainissement sur le nord de la commune. Cette année 2021 est réservée à la préparation de ces projets dont la mise en œuvre commencera dès 2022 pour certains.

Mais l'événement majeur de ce premier semestre est, avec certitude, l'arrivée tant attendue de deux nouveaux médecins, doublant ainsi leur nombre sur notre commune. Ils se sont installés dans deux cabinets, remis à neuf par la ville, au sein de la résidence Bellevue et ont très rapidement trouvé leur patientèle. Je réitère mes vœux de bienvenue aux docteurs Schwartz et Cuder et mon souhait que leur collaboration avec les professionnels de santé du territoire impulse une nouvelle dynamique.

Les périodes de restrictions que nous venons de connaître nous ont toutes et tous bouleversés. Elles ont changé nos habitudes de consommation, nos modes de vie et ont altéré nos relations sociales.

Je vous souhaite donc un bel été, plein de rencontres et d'échanges, notamment sur notre belle commune, en profitant des animations de la période estivale.

Frédéric Barré  
Maire de BONNETABLE



*Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.*

# La ville de Bonnétable soutient ses associations

**La municipalité de Bonnétable a à cœur d'accompagner le tissu associatif local, qu'il soit sportif, culturel ou encore caritatif. Son soutien se traduit tout au long de l'année sous différentes formes : matérielle, technique et financière.**



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour la deuxième année consécutive, plusieurs associations bonnétabliennes ont vu leurs activités mises en sommeil. C'est la raison pour laquelle, cette année encore, plusieurs d'entre elles, de façon logique, mais aussi par solidarité envers



celles qui en ont davantage besoin, n'ont pas fait de demande de subvention. Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des subventions votées cette année par le Conseil municipal.

A cela s'ajoute l'organisation du forum des associations. Cette année, si les conditions du moment et la préfecture le permettent, il se déroulera le samedi 4 septembre, de 9h00 à 13h00, sur le site de la salle Mélusine.

## Animation de l'été

Première vraie reprise des manifestations, la fête de la musique s'est déroulée le mardi 13 juillet avant le feu d'artifice, à l'initiative de l'UCAPIB (Union des Commerçants, Artisans et Industriels du Pays Intercommunal de Bonnétable).

Pour sa part, le Collectif 110 poursuivra son aventure avec des concerts de soirs d'été durant 7 week-ends : un festival intitulé La Bonn' Zik.

En cette période qui reste difficile par manque de visibilité, la municipalité a également été aux côtés des associations qui étaient inquiètes pour le redémarrage de leurs actions.

Nom de l'association	2021
Comité des fêtes	0 €
Scrabble	100 €
Écurie le Mans	500 €
Les donneurs de sang	150 €
1,2,3 Danse	350 €
Transvap	300 €
Le lotus	100 €
Comité du Souvenir français	0 €
Cyclisme	0 €
OCCE	800 €
Union Sportive Ecole Publique (maternelle)	455 €
Gymnastique volontaire	100 €
Comité de jumelage Allemagne	0 €
FNATH	0 €
AAPPMA	0 €
Patriote (toutes sections)	14 500 €
Section pétanque	500 €
Association des parents d'élèves du sacré cœur	210 €
UNSS (collège)	375 €

# Bonnétable dit "oui" à la peinture ....

**Pour toutes celles et ceux qui étiez de mariage à la mairie de Bonnétable, ou spectateurs de cette union, vous n'aurez pas manqué de voir 3 tableaux à l'huile de belle taille dans la salle des mariages. Ils sont l'oeuvre de Serge Saillant, bijoutier et artiste peintre actif à Bonnétable, depuis qu'il a 8 ans.**



La salles des mariages

La dernière oeuvre a été acquise début 2021 et représente une vue du jardin potager de Bonnétable. L'autre représente une vue du château, depuis l'entrée du parc, se reflétant dans le miroir d'eau du Tripoulin. Deux des tableaux sont issus d'une commande du Maire en poste à l'époque, dont le but consistait à rendre la salle des mariages plus chaleureuse, tout en mettant en image les particularités de Bonnétable. L'autre tableau, prêté par l'artiste en attendant de réaliser les commandes, a été plébiscité par le public et n'est donc jamais reparti : il s'agit d'une copie d'Auguste Renoir intitulée « Le déjeuner des canotiers », réalisée pendant l'une des éditions des traditionnelles 24h Renaud.

Le tableau du potager de Bonnétable représente plus de 200 heures de travail ! Ce sont notamment les serres qui

ont donné du pinceau à retordre à M SAILLANT, qui n'a été satisfait qu'au bout de la 7e fois de la perspective et du rendu de la lumière du verre.

Pour vous rendre en salle des mariages - sauf si vous n'avez d'yeux que pour le sourire ravi des futurs époux - vous découvrirez 2 autres tableaux de 2 autres peintres locaux et Bonnétabliens, à l'aquarelle cette fois. L'un est de Joël HAMELIN (un paysage du parc de la Fontaine Daniel).

L'autre est un tableau composé de 9 vignettes représentant les monuments caractéristiques de Bonnétable, réalisé par Jean-Claude PIZY. La difficulté tenait précisément de l'interdépendance de ces 9 vignettes (maison à faux colombages rouges, château, lavoir, maison Patry, maison Catherine paysan,

gare, anciennes hales, église d'Aulaines, tour et éolienne Bollée). Si l'une d'entre elles était à refaire, il fallait recommencer tout le tableau... L'artiste s'en souvient comme d'un travail demandant donc beaucoup de concentration !



Tableau de M HAMELIN

## ZOOM SUR LES AUTOMNALES DE PEINTURE

Nées il y a 10 ans, ces éditions annuelles sont devenues une référence en matière d'exposition de peinture. Attendues dans la région et même au-delà, elles sont courues par les artistes comme par les spectateurs. Et puis, bien entendu, elles sont renommées notamment pour la qualité des oeuvres exposées, parfois en direct sous les yeux du public, mais aussi pour l'excellence du climat humain qui y règne durant le week-end de la manifestation.

Annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, Jean-Claude Pizy et Serge Saillant fondent de grands espoirs sur le bon déroulement de l'édition 2021.

**Pour plus d'informations (notamment sur le maintien et les consignes sanitaires autour de ces événements) auprès de l'association culturelle :**  
**Président : Jean-Claude PIZY**  
 452 Rue du Pont de Pierre  
 72110 BONNÉTABLE  
 Tel : 07 81 47 73 78  
 Email : jajapiz@free.fr  
 Site Facebook : <https://www.facebook.com/Association-culturelle-intercommunale-%C3%A0-Bonn%C3%A9table-110804630407238/>



Photo du tableau de M PIZZI avec son auteur

# Ça bouge dans l'immobilier !

**Confrontées depuis de nombreuses années au dépeuplement de leur centre-ville au profit de leur périphérie voire des communes limitrophes, les quatre villes-pôles de la Communauté de Communes Maine Saosnois, Bonnétable, Mamers, Marolles et Saint-Cosme, se sont engagées dans divers dispositifs susceptibles de leur apporter plus de dynamisme.**



## LE DISPOSITIF ORT (POUR OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE)

Signée en octobre dernier, la Convention d'ORT est un outil mis à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire permettant de lutter contre la dévitalisation des centre-villes. Cela se traduira concrètement par :

1) **L'éligibilité au dispositif Denormandie**, appelé aussi Denormandie dans l'ancien. Il consiste en une aide fiscale s'adressant aux bailleurs qui achètent en centre-ville et souhaitent mettre leur bien en location longue durée :

- bail de 6 ans : réduction d'impôt de 12 %
- bail de 9 ans : réduction d'impôt de 18 %
- bail de 12 ans : réduction d'impôt de 21 %

Ces réductions sont calculées sur la totalité de l'opération. Par exemple, pour l'achat d'un bien 150 000 € avec 50 000 € de travaux, l'aide sera de 42 000 € pour un bail locatif de 12 ans, soit 3 500 € de réduction par an. Ces avantages sont cependant soumis à 3 conditions :

1- Les travaux doivent représenter 25 % du coût total de l'opération (comme dans l'exemple ci-dessus : 50 000 € de travaux pour un coût total de 200 000 € avec l'achat) et soit améliorer la performance énergétique du logement d'au moins 30 % soit concerner 2 types de travaux sur un bouquet de 5 (isolation des fenêtres, isolation

des murs, isolation des combles, changement de production d'eau chaude et changement de chaudière).

- 2- Le plafond des dépenses pris en charge est de 300 000 €
- 3- Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables

2) **Un dispositif d'amélioration de l'habitat** : Dès cet automne, les 51 communes de l'intercommunalité bénéficieront d'une **OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)** qui fera suite au questionnaire dont tous les habitants de Bonnétable ont été destinataires en novembre 2020. Les particuliers désireux d'effectuer des travaux à leur domicile pourront s'adresser à un guichet unique qui les orientera, selon leurs ressources, vers :

- les aides de l'ANAH, des collectivités, des partenaires...
- le dispositif SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique)

Dans tous les cas, ils bénéficieront gratuitement d'un accueil, d'une information, d'une sensibilisation et d'un accompagnement personnalisés.

## LE DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN

Ce programme, piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), permettra à la commune de Bonnétable ainsi qu'aux 3 autres communes pôles de Maine Saosnois de bénéficier d'un soutien en ingénierie pour mettre en place leurs projets de territoire grâce au recrutement d'un chef de projet financé à 75 % par l'ANCT. Localement, il lui sera demandé de réfléchir à l'aménagement de la place Charles de Gaulle et à des liaisons douces entre le futur lotissement de la Cannetière et le centre-ville.

## LE FUTUR LOTISSEMENT DE LA CANNETIÈRE

En effet, ce grand projet du mandat va bientôt voir le jour. Pour contribuer à la redynamisation de la ville tout entière, de ses commerces et ses écoles, les presque 3 ha du terrain de la Cannetière qui a déjà connu un début de viabilisation désormais obsolète vont prochainement connaître une nouvelle effervescence. Un maître d'œuvre (INGERIF) a été choisi parmi 6 candidats et l'impatience est grande de connaître ses propositions pour qu'une quarantaine de lots puissent être proposés à la vente dans les prochaines années.



# Restaurant scolaire et école primaire

**A ce jour, la situation sanitaire a évolué mais nous sommes toujours contraints de respecter les différentes règles : respect des distances, ne pas brasser les classes, etc...**



Les enfants prenant leur repas dans la salle de motricité

Par ailleurs, du fait que les activités sportives soient interdites en intérieur, la salle de motricité de l'école primaire était donc disponible. Pour cesser les allers-retours à la salle Mélusine, le midi, pour le repas des CM1/CM2 et depuis le mois de janvier 2021, il a été décidé d'utiliser cette salle pour que les 4 classes de CM puissent rester à l'école afin de déjeuner en 2 services.

Concernant les différents aménagements dans les réfectoires, des paravents ont dû être installés afin de bien respecter ces protocoles. L'aspect pratique n'en est malheureusement pas facilité puisque le service des enfants se fait à table et que ces paravents gênent le passage des chariots.

De plus, l'école avait une activité « théâtre » qui ne pouvait pas se dérouler à l'extérieur ; étant donné que la salle de motricité était occupée, une demande a été faite à la Communauté de Communes Maine Saosnois pour avoir la salle de danse de l'école de musique. Celle-ci a été acceptée gracieusement et nous la remercions, car cela a permis la réalisation de cette activité.

D'autre part, depuis que la mairie a repris la gestion du service cantine, un marché public avait été ouvert quant aux choix des fournisseurs de denrées. Afin de respecter le suivi du cahier des charges sur la fourniture de

celles-ci : approvisionnements en produits durables et de qualité, les circuits courts, locaux, de saison, les pourcentages demandés, un outil a été créé pour effectuer ce suivi et respecter au mieux la loi Egalim avec l'objectif d'améliorer et développer l'alimentation saine et durable. Cette loi impose par ailleurs un menu végétarien servi une fois par semaine.



Le vrai plaisir de manger

Enfin, pour pallier les différentes absences dues au Covid et autres dans les écoles et au restaurant scolaire, le personnel administratif de la commune et les élus ont dû venir en aide plusieurs fois, afin d'assurer les services du midi et à la maternelle pour la sieste des petits. Concernant le droit à des aides, dans le cadre d'un plan de relance au soutien de certaines cantines scolaires, une demande de subvention a été déposée. La commune peut en effet prétendre à une aide de l'Etat jusqu'à 28 850 euros. Ce dossier comprend l'achat de matériel (battant, table de cuisson, congélateur etc...) nécessaire au bon fonctionnement de la cantine et notamment pour accompagner la mise en œuvre de la loi Egalim.

Pour finir, la mairie a également répondu à un appel à projet pour un Socle Numérique dans les écoles primaires, afin de compléter les équipements dans les classes. Une subvention allant jusqu'à 70 % peut ainsi lui être accordée.



Les enfants prenant leur repas dans le réfectoire

# Echos du jardin public

## HISTORIQUE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC PUBLIC



Depuis mars 2021, la phase 1 des travaux est amorcée. C'est d'abord le temps de la conception : réunir des informations, des points de vue, des réglementations. De cette première phase, il ressort pour nous, citoyens de Bonnetable, que le parc se caractérise d'abord par la présence de l'eau. Elle-même génère un écosystème particulier et riche, qui constitue et structure le paysage, qui nécessite une régulation (gestion des eaux pluviales, des inondations...)

L'autre élément caractéristique de notre parc public, c'est son aspect naturel. Toutes et tous souhaitons avoir accès à cette Nature, l'augmenter notamment par des replantations, l'enrichir de plus de diversité végétale et animale, et la découvrir grâce à des animations ou des parcours pédagogiques.

Le dernier élément partagé, c'est que notre parc est un lieu de loisir privilégié, essentiel dans Bonnetable. Dans ce domaine, les idées sont nombreuses et diversifiées. Bien sûr, faciliter la promenade arrive en tête, mais aussi pouvoir s'arrêter dans le parc, s'y détendre seul, en famille ou grâce à des manifestations festives. On peut aussi y jouer, être inspiré par des œuvres d'art... Pour clore cette étape de diagnostic, il a fallu tenir compte des contextes territoriaux et de toutes les contraintes politiques, légales, financières, techniques, historiques... A partir de toutes ces informations et orientations possibles, débute désormais l'étape qui consiste à choisir un axe d'aménagement. Pour les élus, la question qui précède cet aménagement est la suivante : comment

le parc public peut-il contribuer à la qualité de vie des habitants et au rayonnement de Bonnetable ? S'il fallait ne retenir qu'une grande ligne d'orientation, ce serait celle de la préservation et la valorisation de la vallée du Tripoulin, qui offre une fenêtre sur la nature depuis le centre-ville.

Pour mémoire, les travaux ont été découpés en 2 phases :

- la phase 1 concerne surtout des travaux de structuration, moins "visibles" mais qui assureront une cohérence des ambiances, des circulations harmonieuses et pertinentes avec les habitudes de déplacements, une valorisation des éléments majeurs du paysage, le lien entre les différents équipements du parc. Ces travaux commenceront cet hiver. Ils sont à lier à ceux qui s'imposent à la commune dans le cadre de la prévention des inondations et de la gestion adéquate des cours d'eau, supervisés par l'Agence de l'eau.

- la phase 2 concerne surtout des travaux d'équipements. Là, la liste des envies, que toutes et tous nous avons exprimées, est longue et complète. Cette phase n'aura pas lieu avant 2023 car l'équipe municipale souhaite d'abord revenir vers vous pour mesurer l'utilité et la priorité des équipements à mettre en œuvre. Les capacités budgétaires ainsi que la durabilité, les conséquences pour l'environnement et les besoins en entretien de ces équipements constitueront autant de critères qui entreront dans le choix final.



Allée de charmes et peuplier - entrée du parc par le gué d'Aulaines

**PLAN AVP (AVANT PROJET) RÉALISÉ PAR ZEPPELIN ET VALIDÉ EN COMMISSION LE 25 MAI 2021**

La consultation citoyenne en chiffres et en dates :

**Été 2020** : "audit" des acteurs locaux sur les usages du jardin public

**Automne 2020** : rencontre des autorités administratives concernées et collecte d'informations financières

**Hiver 2020** : sélection du maître d'œuvre chargé de "designer" le jardin et de coordonner les travaux - cabinet ZEPPELIN

**Mars 2021** : sondage citoyen en ligne et en version papier – plus de 130 retours en quelques semaines.



**Mars / avril 2021** : plus de 15 entretiens entre le maître d'œuvre et les acteurs concernés et deux après-midis de rencontre au sein du parc public. Plus de 60 thématiques proposées pour les 5 grands thèmes (écologie, jeux, pédagogies, événements et agrément).

**En cours :**

- collecte d'idées de noms pour notre parc public
- compilation de photos des habitants, de leur point de vue préféré du parc (pour constituer un ouvrage collectif)

**PERMANENCE AMBULANTE ZEPPELIN DANS LE PARC PUBLIC DE BONNETABLE DU 10 AVRIL 2021 / REMORQUE CONÇUE PAR NOS SERVICES TECHNIQUES**

En 2022 la consultation se poursuivra, il s'agira alors de prioriser les nombreuses envies recueillies. Une réunion publique vous présentera tout d'abord le résultat de la consultation et le plan d'aménagement



d'ensemble qui en a découlé. Elle lancera également un sondage sur les équipements qui seront réalisés en phase 2 des travaux. Vos réponses permettront à l'équipe municipale de faire les choix d'équipements au plus proche de vos attentes.

Septembre 2021 jusqu'au printemps 2022 : restitution des résultats du

sondage sur les équipements et travail des élus en commission pour intégrer les retours des habitants dans la politique municipale et des capacités budgétaires de la commune. Pendant ce temps, les travaux de la phase 1 seront menés !

**APPEL À BÉNÉVOLES**

Un projet de jardin partagé, solidaire et pédagogique dont la production sera offerte au CCAS est en cours de constitution. Nous recherchons des personnes qui aimeraient apprendre ou transmettre leurs savoirs de jardinage agro-écologique, participer à une dynamique locale intergénérationnelle, offrir du temps et bénéficier de l'environnement du parc.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester rapidement auprès de [n.baltazart@bonnetable.fr](mailto:n.baltazart@bonnetable.fr)

**LES CHANTIERS ÉCO-CITOYENS FLEURISSENT EN VILLE !**

Quelques membres de la commission Environnement et les agents "espaces verts" de la commune réfléchissent autour d'un fleurissement de la ville avec des plantes locales, rustiques, sobres en eau.

Parallèlement, 2 chantiers ont été expérimentés :

- mise en place d'une platebande fleurie et comestible derrière la mairie par les élèves enthousiastes de la maternelle publique de Madame Farcy (plants AB - issus de l'agriculture biologique - et accompagnement technique offerts par une maraîchère locale)
- création d'un espace sensoriel derrière la maternelle publique par un groupe de citoyens bénévoles (plants AB et création offerts par une maraîchère locale)

Merci à tous nos bénévoles !

# Environnement et développement durable

## ASSAINISSEMENT

Pour les travaux de la zone nord de Bonnetable, le cabinet Artélia a été choisi comme maître d'œuvre.

Ces personnes sont déjà sur le terrain et toute l'année, elles seront présentes pour préparer cette seconde tranche d'assainissement.

L'entreprise SAUR a commencé à rencontrer les habitants dans la zone des travaux pour contrôler les habitations, de façon à voir où les eaux pluviales et les eaux usées sont évacuées à leur sortie.

Nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir accueillir ces agents. Nous précisons que ces contrôles sont gratuits.

## INONDATIONS

Comme évoqué dans notre dernier bulletin, une réalisation de fossés a été faite, sur une longueur d'environ 400 mètres



Tractopelle en action

et dans un secteur très impacté en 2018. Les habitants peuvent être soulagés.

L'étude "inondations" a prévu la construction d'autres fossés qui vont, nous l'espérons, être réalisés assez vite, car il faut passer dans plusieurs propriétés.

## HAIES

Au mois de février, la plantation des haies s'est déroulée avec le concours du Syndicat de Bassin de l'Orne Saosnoise.

Un paillage a été effectué après la plantation.

Plusieurs arrosages seront réalisés durant l'été si le besoin s'en fait sentir.

Ayant obtenu l'accord des propriétaires, 300 mètres sont déjà prévus pour la fin de l'année 2021.



Plantation et paillage



Fossé creusé

# Logo de Bonnétable

## UN CONCOURS GAGNÉ "HAUT LA MAIN"

**Manon Levasseur a gagné le concours de logo, gratuit et ouvert à tous, lancé à l'automne dernier par la municipalité. Non seulement elle a remporté la palme du jury citoyen de cette compétition, confirmé par le vote du Conseil municipal, mais son second projet a également été primé. Pleine de talent et donc d'avenir, la jeune femme est discrète, mais nous sommes allés faire sa connaissance.**

**Manon, qui êtes-vous et quel est votre parcours ?**

Je suis une jeune auto-entrepreneuse et j'ai démarré mon activité en janvier 2021 en tant que "designer graphique et produit éco-responsable". J'habite dans le Maine-et-Loire près de Saumur. J'ai fait un BTS "design de produits" en alternance à l'École de Design Nantes Atlantique et un "bachelor design produit et graphisme" à l'École Supérieure de Design des Landes. Ensuite, j'ai fait un service civique dans une association environnementale. Puis, j'ai cherché du travail dans mon domaine sans trop de résultats et c'est pourquoi j'ai décidé de me lancer.

**Comment vous avez eu connaissance de notre concours et qu'est-ce qui vous a poussé à y participer ?**

J'en ai pris connaissance en faisant une recherche internet. Étant nouvelle sur le marché, je suis attentive à toutes les opportunités pour développer mon activité. Quand on débute, participer à des concours est une alternative pour se faire connaître, garder le pied à l'étrier. J'ai aussi décidé d'y répondre, car Bonnétable se situe dans ma région et comme j'intègre une démarche éco-responsable dans mon travail, je favorise les projets locaux.



Manon Levasseur, la lauréate du concours



**Qu'avez-vous voulu traduire avec ce logo par rapport à votre connaissance de notre ville ?**

C'est vrai que je ne connais pas beaucoup Bonnétable. Cependant, pour chaque projet, j'attache de l'importance à connaître le contexte, le lieu, les enjeux et besoins liés à la demande. J'ai ainsi fait des recherches sur la ville, historiques et culturelles. J'en ai ressorti les points forts tels que le château et ses jardins, le passage du Tripoulin, les aspects agricoles. La dynamique d'une ville est en partie liée à ces différents points qui participent à la construction de son identité. C'est ce que j'ai voulu représenter.

**Aviez-vous déjà répondu à ce type de challenge et êtes-vous surprise par votre victoire ?**

J'ai déjà participé à des concours et même déjà gagné un prix, mais principalement de "design produit". Je n'en avais jamais fait avant pour un logo. Oui, j'ai été très surprise de ma victoire, je savais que mon travail était qualitatif, mais pas au point de prétendre être lauréate.

**40 participants pour 68 projets et 2 des vôtres parmi les 5 premiers, qu'est-ce que ça fait ?**

Je suis très fière et ravie de voir que mes deux logos ont été sélectionnés. Cependant, je suis aussi désolée pour

les autres participants qui connaissent sûrement mieux la ville que moi. Mais c'est très gratifiant de voir que son travail est apprécié.

**Quels sont vos projets ?**

Je continue mon activité et j'espère pouvoir en vivre un jour. Pour le moment, c'est un peu juste. Comme j'ai pu le dire, je suis engagée pour l'environnement et je souhaite faire ma part et m'y tenir. Je viens d'ailleurs d'adhérer au réseau de la Muse, la monnaie locale et citoyenne.

Nous souhaitons donc à Manon le meilleur chemin possible.

**Les autres finalistes :**

- Maelys Forest (Bonnétable)
- Gérard Guilmin (Terrehault)
- Alban Perchappe (La Roche-sur-Yon)

**Les membres du jury :**

- Frédéric Barré (maire)
- Sacha Boulay (ancienne maire du conseil municipal Jeunes)
- Aurélia Dupont (conseillère municipale)
- Nathan Gauffreteau (maire du conseil municipal Jeunes)
- Marie Monceau (animatrice municipale)
- Serge Morin (association culturelle intercommunale à Bonnétable)
- Serge Saillant (association culturelle intercommunale à Bonnétable)

# Enquête auprès de la population

## MIEUX VOUS CONNAITRE POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en charge de conduire l'action sociale au sein de la commune, vous sollicite dans le cadre de son Analyse des Besoins Sociaux. Ce diagnostic est une obligation légale pour tous les CCAS.**



A cet effet, une enquête auprès de la population est mise en place au moyen du questionnaire **inséré dans ce bulletin municipal**. Nous vous remercions du temps que vous accorderez pour le renseigner. Il nous permettra de connaître vos attentes et vos besoins dans le domaine de l'action sociale.

L'objectif de cette démarche est de proposer, autant que possible, et avec l'ensemble des acteurs et partenaires communaux (élus, associations, professionnels...) une politique adaptée à notre territoire.

Vos réponses nous permettront d'enrichir notre réflexion sur les actions à envisager, d'améliorer celles existantes et d'adapter les moyens dédiés.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats de cette démarche. En plus de ce questionnaire, des éléments quantitatifs et des groupes de travail participeront à élargir ce diagnostic.

**Les questionnaires complétés sont à déposer : au Centre Communal d'Action Sociale ou au Centre Social Mazagran avant le 7 août 2021**

(Une aide pour compléter ce questionnaire est aussi proposée sur ces deux lieux)

### LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Pour cela, il développe des activités et des missions visant à assister et soutenir la population dans son ensemble et plus particulièrement les familles en difficulté, les personnes âgées et les personnes porteuses d'un handicap.

Quelle que soit votre situation, le CCAS vous accueille sur rendez-vous pour vous informer. Selon votre demande et

vos besoins, un accompagnement peut être mis en place ou une orientation vers un partenaire est proposée.

En effet, le CCAS travaille avec de nombreux partenaires dont les acteurs sociaux locaux tels que le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), le Centre Social Mazagran, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, l'assistante sociale de secteur...

### LES MISSIONS ET ACTIVITÉS DU CCAS AUJOURD'HUI

Le CCAS accompagne les habitants dans des demandes d'aide sociale légale. C'est-à-dire qu'il informe et accompagne les personnes pour constituer des dossiers administratifs (aide médicale, aide-ménagère, aide au logement, retraite...). L'aide sociale légale intègre également la domiciliation qui permet aux personnes sans adresse fixe (personne hébergée chez quelqu'un par exemple) de recevoir son courrier au CCAS.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative (missions non imposées par la législation), le CCAS s'occupe de la distribution alimentaire, des colis alimentaires d'urgence, du logement d'urgence et sous conditions peut attribuer une aide financière dans le cadre d'impayés d'énergie. Enfin, il est gestionnaire de La Résidence Bellevue et du dispositif Résidence Autonomie.

### ADRESSE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

(Les bureaux du CCAS se situent au rez-de-chaussée de la mairie de Bonnetable)

44 rue du Maréchal Leclerc  
72110 Bonnetable

Tél : 02 43 28 52 74

Lundi- Mardi- Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Mercredi : fermé

Vendredi : 8h30-12h45



Séverine Piette, responsable du CCAS

# Bienvenidos a Bonnétable !

**Depuis le 8 avril 2021, la commune de Bonnétable a le plaisir d'accueillir deux médecins espagnols, Augusta Cuder et Pedro Schwartz. Le projet de leur installation sur notre territoire s'est étiré sur plusieurs mois.**



Le docteur Augusta Maria CUDER AMBEL



Le docteur Pedro SCHWARTZ CALERO

Géraldine Vogel, vice-présidente en charge de la démographie médicale pour la Communauté de Communes du Maine Saonois a tissé les premiers liens et initié les démarches administratives nécessaires à leur venue.

Le maire de Bonnétable, Frédéric Barré, a ensuite rencontré les médecins et favorisé leur installation en demandant au conseil municipal de valider le financement d'une part de la création de deux cabinets médicalisés et de leur mise à disposition gratuite pendant un an. D'autre part, la prise en charge d'une vingtaine d'heures de cours de français pour faciliter leur intégration. Ce cabinet se trouve au **34 rue**

Les médecins ont choisi notre secteur car ils avaient eu l'opportunité d'y venir en rendant visite à leurs amis, praticiens espagnols installés à Beaufay. Ils ont été charmés par la campagne sarthoise et ont commencé à envisager leur changement de vie. Tous deux médecins expérimentés, diplômés de la faculté de médecine, ils découvrent des différences de pratiques entre les deux pays. En Espagne, une consultation médicale ne dure que deux ou trois minutes ! Ici, en France, ils ont donc le sentiment de prendre en charge leurs patients de manière plus sereine. De plus, là-bas et contrairement à ici, une ordonnance du médecin généraliste n'est pas nécessaire pour consulter un kinésithérapeute par exemple. Il leur faut donc travailler sur le fonctionnement du système français pour investir pleinement leur nouveau poste.

Les docteurs Cuder et Schwartz sont enchantés de l'accueil qui leur a été réservé, tant par les responsables de la collectivité qui ont facilité leur installation que par les premiers

patients. Ils précisent que les gens sont très agréables, contents de trouver un médecin qui puisse les suivre et très compréhensifs en ce qui concerne la langue française. En effet, les Espagnols sont conscients que l'apprentissage du français est difficile et qu'il devra se poursuivre afin de communiquer plus amplement avec leurs patients. Ils sont satisfaits de leurs salles d'auscultation qui sont maintenant bien équipées, à la fois sur le plan médical et au niveau pratique (mobilier, ordinateur, réseau, lecteur carte vitale et terminal de paiement bancaire). Leur ambition consiste à étoffer leur patientèle, car ils comptent bien exercer ici pour plusieurs années !

Pour le moment, les consultations se font uniquement au **cabinet du lundi au vendredi de 9H00 à 13H45 (dernier rdv à 13H15) à et de 16H00 à 19H00 (dernier rendez-vous à 18H30).**

Deux créneaux par jour sont réservés aux urgences.

Des visites à domicile pourraient se mettre en place dans quelques temps selon la demande.

**Les samedis matins sont dédiés à la vaccination anti-Covid 19 des personnes de plus de 55 ans.**

**Dès le 28 mai, les vaccins Jansen et Moderna ont été administrés aux moins de 55 ans au cabinet.**

Pour la prise de rendez-vous, **il est possible de la réaliser en ligne sur ce site <https://medecin.site/bonnetable> ou via le secrétariat au 02.21.76.30.55.**

**Les paiements acceptés sont le chèque, les espèces et la carte bancaire.**



Le cabinet médical

**Horncastle** et on y accède par le hall de la résidence Bellevue (anciennement le foyer logement). Il est composé de deux pièces d'auscultation, d'une salle d'attente et de toilettes. La commune a également procédé à la création d'un parking provisoire (en attendant la construction d'un définitif par Sarthe Habitat qui est propriétaire du terrain) de 12 places réservées à la patientèle du cabinet médical.

Les plaques d'installation de nos médecins



# Parlons argent...

**La poursuite des efforts de gestion, la rationalisation et la maîtrise des dépenses ont permis de dégager une épargne brute (épargne avant remboursement du capital des emprunts contractés avant 2014) de plus d'un million d'euros sur le compte administratif 2020. Cette rigueur budgétaire a été d'autant plus efficace que nous avons du faire face à des charges supplémentaires et à des recettes en baisse dues à la pandémie de la Covid19.**

Les charges de personnels, qui représentent environ la moitié du budget annuel, attirent toutes nos attentions, tant dans leurs maîtrises que pour le recrutement d'agents compétents dans leurs postes respectifs et à la formation continue de l'ensemble du personnel.

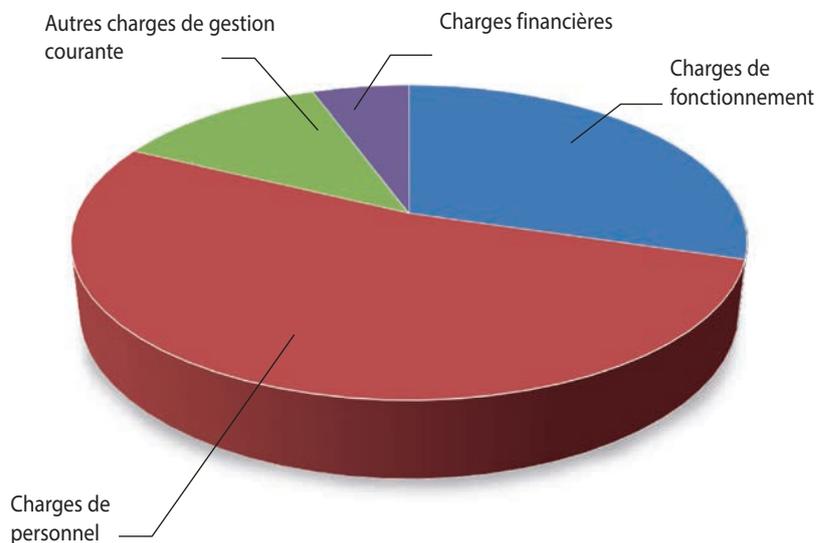
Suite à l'audit réalisé fin 2019 sur l'organisation des services techniques, trois agents supplémentaires sont venus renforcer nos équipes avec notamment un nouveau responsable des services techniques arrivé au printemps 2021, l'actuel partant à la retraite dans quelques semaines.

Le conseil municipal a également décidé la création de deux postes aux services techniques afin de pallier des arrêts maladie de longue durée (dont le coût est inférieur à celui de deux CDD) et anticiper des départs à la retraite prévus en 2022. Cette décision a également été motivée par le fait que les deux agents recrutés effectuaient déjà des missions pour la commune, donnaient entièrement satisfaction et avaient les compétences recherchées.

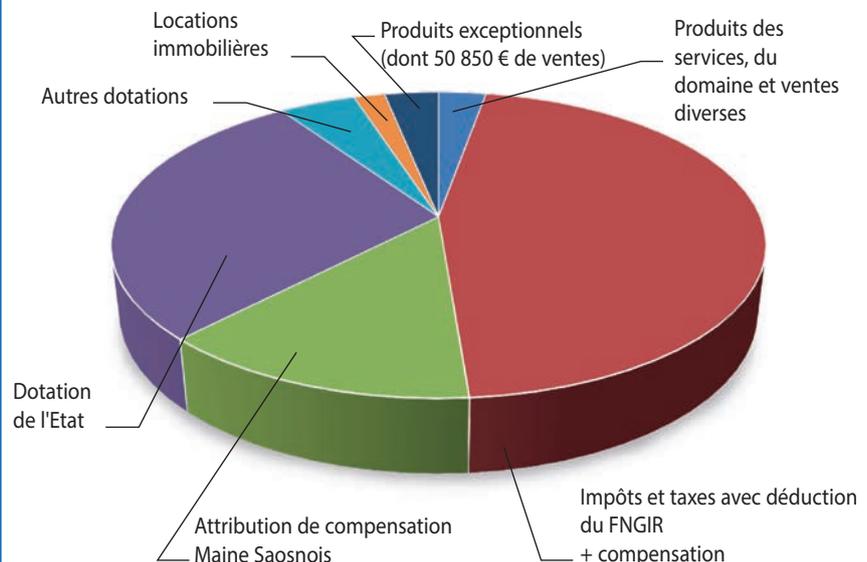
Le budget 2021 (voté en avril) a donc pris en compte ces recrutements, les surcoûts liés à la pandémie mais aussi d'éventuelles baisses de recettes. Pour ces raisons, celui-ci se veut prudent mais fait encore une fois la part belle à l'autofinancement des investissements, notamment avec la mise en place d'une plateforme d'auto partage Mouv&Go, la 1ère phase d'aménagement du jardin public, la réfection de voirie, de trottoirs...

Ce budget prévoit aussi les études de faisabilité et d'aménagement du lotissement sénior et le lancement du lotissement de la Cannetière; deux projets qui répondent à un réel besoin, à une réelle attente.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



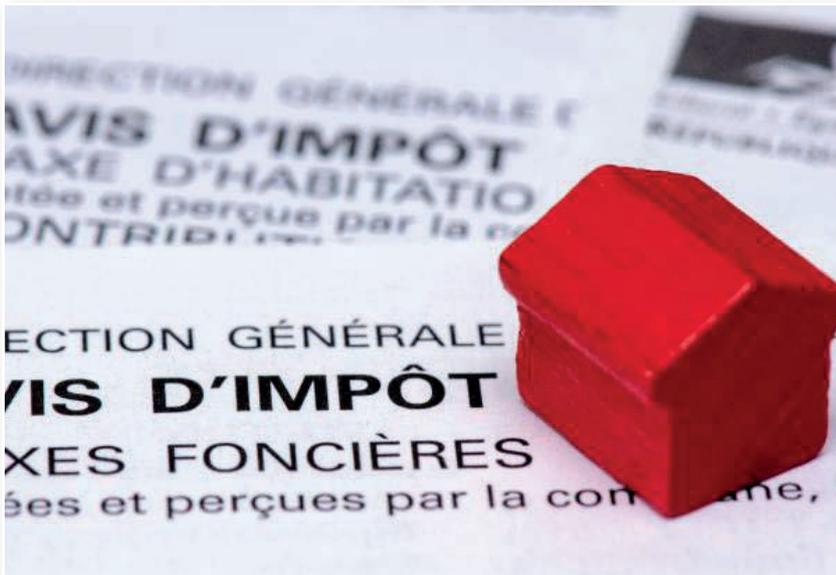
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



# Finance

## RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE ET SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

**2021, c'est l'année de l'entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité locale. La taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes.**



Pour compenser la perte de recettes, le législateur a prévu un schéma de financement : le transfert du montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), perçue en 2020 par le Département, sur le territoire de la commune.

Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de la TFPB qui viendra s'ajouter au taux communal.

Au niveau de chaque commune, le transfert du taux départemental

entraînera la perception d'un produit supplémentaire de taxe foncière sur les propriétés bâties qui ne coïncidera jamais à l'euro près du montant de la taxe d'habitation perdue.

Des communes pourront percevoir plus qu'elles n'auront perdu de TH (elles seront sur-compensées), et d'autres pourront au contraire percevoir moins (elles seront sous-compensées).

Pour assurer une compensation à l'euro, le législateur a prévu un **coefficient**

**correcteur** qui garantira à chaque commune une compensation à hauteur du produit perdu de taxe d'habitation.

La situation des sur ou sous compensation sera corrigée à compter de 2021 par le calcul du coefficient correcteur qui garantira à chaque commune **une compensation à hauteur du produit de TH perdu**. La valeur définitive de ce coefficient sera déterminée sur les bases de TH de 2020 et avec les taux (et abattements) de TH de 2017.

### Petit rappel du contenu de la réforme

**Loi de finances pour 2020 : suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80% des français avec la mise en place d'un calendrier pour les 20% de foyers restants à partir de 2021 : allègement de 30% en 2021, puis de 65% en 2022.**

**En 2023, plus aucun foyer ne paiera de TH sur les résidences principales. Entre 2021 et 2023, le produit de la TH sur la résidence principale acquitté par les 20 % de foyers restants sera « nationalisé » et affecté au budget de l'État.**



# Sortie des ornithologues !

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril (ce n'était pas un poisson), l'ULIS école est allée à pied au parc du château de Bonnetable.**



Installation

Nous avons rendez-vous pour regarder les oiseaux avec Blandine et Francis, bénévoles qualifiés avec qui l'adjointe municipale en charge de l'aménagement du parc nous a mis en relation. Blandine et Francis étaient instituteurs il y a une dizaine d'années et font partie d'associations environnementales. Ils ont l'habitude de poser et d'entretenir des nichoirs. Nous avons installé deux nichoirs à mésanges que certains des élèves, Armando, Théo et Angelo, avaient fabriqués il y a 4 ans avec l'animatrice LPO Sarthe. On a choisi deux endroits où il y avait des grands arbres (sur les conseils de la LPO) : un près du château et du parking et un près d'une mare. On les a fixés avec une chambre à air de vélo pour ne pas blesser l'arbre quand il va grandir. Ils sont à plus de deux - trois mètres et tournés vers le sud-est. Francis avait une échelle et on a regardé le soleil pour l'orienter. On a observé les oiseaux à partir d'une

longue lunette pour mieux les voir. Nous avons entendu et observé un merle noir, un pinson des arbres, un étourneau sansonnet, une hirondelle rustique, un corbeau. On avait une fiche pour les retrouver. Pour savoir si un animal est un oiseau, on a appris qu'il faut qu'il chante, ait un bec, des plumes et qu'il pond des œufs. Tous ne volent pas. Le canard est donc un oiseau aquatique ! Nous avons aussi vu des moutons d'Ouessant, il y en a 7 ainsi qu'un très beau poulailler.

On a aimé sortir de l'école, ça fait du bien d'être dans la nature ! On a adoré apprendre des choses sur la vie des oiseaux. Il y en a qui sont très beaux... ! Pendant l'école à la maison, on va continuer notre travail d'observation !

On a aussi décidé de venir nettoyer la nature dans l'ensemble du parc avec les classes de cycle 3 de l'école.

En mai et juin, nous avons travaillé avec la LPO sur la flore locale, l'animatrice viendra deux fois en classe puis nous irons découvrir l'Espace Naturel Sensible



Observation

des Ajeux à la Ferté Bernard avec les élèves de CP de M. Hubert. Nous avons aussi semé des tomates bio et allons les planter à l'école, en offrir à nos familles et au centre de loisirs Mazagran !

L'ULIS école



Reconnaissance

# Quoi de neuf à l'école maternelle publique, avenue de la Forêt ?

## SPECTACLE POUR LES CLASSES DE PETITES ET MOYENNES SECTIONS

Au mois d'octobre, les enfants des classes de petites et moyennes sections de mesdames Garcia, Landeau et de monsieur Rapicault, ainsi que ceux de CP-CE1 de madame Pissot et monsieur Hubert se sont rendus à Mamers afin d'assister à un spectacle mêlant la danse



Le plus petit cirk du monde

et les arts du cirque : « Le plus petit cirk du bord du bout du monde » présenté par la compagnie Opopop.

C'était une grande aventure pour ces enfants qui, pour certains, prenaient le car et assistaient à un spectacle vivant pour la première fois.

Quelque part, au bord du bout du monde, il existe un caillou en lévitation, un monde parallèle, léger, loufoque, aérien où le temps est suspendu... Cette



Pique-nique randonnée contée

petite planète, maintenue en équilibre par un être mi-homme, mi-caillou, va être bousculée par l'arrivée tempétueuse d'une étrange jongleuse. Elle insufflera un vent de liberté (au sens propre comme au figuré) sur ce microcosme. Ce spectacle sans parole met au service de la narration, exploits circassiens, magies et bricoles : une invitation au voyage. Merci à la communauté de communes Maine Saosnois qui a financé le transport en car, à l'association de parents d'élèves, l'A.P.E.B, dont une partie de la subvention 2019 a permis de payer les entrées pour les cinq classes de l'école.

## RANDONNÉE CONTÉE CLASSES DE GRANDES SECTIONS

En octobre 2020 également, les enfants des classes de grandes sections de mesdames Barroche et Farcy ont profité d'une journée au grand air dans la forêt de Perseigne.

Ils ont bravé la pluie, et protégés par les arbres, ils ont suivi avec joie les indices qui les ont guidés tout au long de la balade.

Cette joyeuse randonnée a été ponctuée par des lectures animées par les bénévoles de l'association Lire et faire lire.

Les enfants ont ensuite profité d'une autre activité pleine nature : la création à partir de matériaux naturels trouvés sur place. Ils ont pu ainsi construire une magnifique cabane appelée "La cabane du renard".

La matinée s'est terminée par un moment très attendu par les enfants : le pique-nique !

## LES ÉCHECS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Depuis plusieurs années, les enfants des classes de grandes sections participent à une initiation au jeu d'échec à raison d'une séance par semaine en petits groupes. Ils apprennent progressivement les déplacements des différentes pièces en réfléchissant à des stratégies. Cette année, des diplômes et des médailles viennent récompenser les progrès des enfants.



Jeux échecs école maternelle bulletin

# Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?



Le Vendée Globe à l'école

## LE VENDÉE GLOBE À L'ÉCOLE

En lien avec les classes de CE1- CE2 de Mme Vialle et de CM1-CM2 de Mme Struga, les élèves de l'ULIS école ont suivi la course depuis son départ. Ce projet a été l'occasion de découvrir le monde de la voile et de nombreuses notions. Les élèves étaient intéressés et regardaient le classement tous les deux jours pour déplacer les bateaux sur le planisphère. Ils ont préparé une exposition que les autres classes de



Un dessinateur à l'école Hubert Poirot-Bourdain

l'école sont venues visiter. Quelle aventure qui a été suivie jusqu'à l'arrivée du dernier !

## UN DESSINATEUR À L'ÉCOLE

Trois classes élémentaires de l'école, le CE1-CE2 de Mme Vialle, le CM1-CM2 de Mme Struga et l'ULIS école de Mme Dodin, ont travaillé sur le Vendée Globe. Ils ont étudié, à cette occasion, le livre "Le Vendée Globe de Mam". Ce livre a été illustré par Monsieur Hubert Poirot-Bourdain, un dessinateur qui habite au Mans, et qui fait partie du club des Ambassadeurs de la Sarthe. Le jeudi 18 février, il est venu rencontrer et travailler avec les enfants de ces trois classes. Il a pu leur parler à cette



Théâtre CM1-CM2

occasion de son métier de dessinateur. Les élèves et les enseignants le remercient pour sa gentillesse.

## CARNAVAL DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Après le carnaval des classes maternelles, le mardi 16 février, c'était au tour des élèves des classes élémentaires de se déguiser le vendredi 19 février. C'est pourquoi nous avons vu arriver, dès le matin, à l'école, des princesses, de drôles d'animaux, Spider-Man et autres héros de films.

Bravo à tous les enfants qui ont fait l'effort de se déguiser et à leur famille qui les ont aidés. Cela a permis de finir cette période morose d'une manière plus réjouissante.

## THÉÂTRE POUR LES CLASSES DE CM1-CM2 ET ULIS ÉCOLE

Autour du thème de la mer, les quatre classes de CM1-CM2 et la classe d'ULIS école travaillent sur l'écriture et la mise en scène d'une pièce de théâtre propre à chaque classe. Ils sont guidés dans leur démarche artistique par une intervenante en improvisation théâtrale. Une rencontre avec les autres classes aura lieu en fin d'année pour présenter le fruit de leur travail.

## OPÉRATION NETTOYAGE DU PARC DU CHÂTEAU

En fonction des conditions sanitaires, les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 et ULIS école ont participé au mois de juin au nettoyage du parc du château. Cela se fera en liaison avec le projet du conseil municipal d'aménagement de ce parc.

# Quoi de neuf au Sacré-Cœur ?

**Quelle période particulière pour notre école ! Après plusieurs confinements et malgré le contexte sanitaire compliqué, nous avons fait preuve d'adaptation, même si les temps forts ont été moins nombreux...**



L'équipe lors du Carnaval de l'école

Toute l'équipe du Sacré-Cœur avait travaillé pour assurer une continuité pédagogique de qualité et qui permette de conserver un lien étroit avec nos élèves et leur famille.

Depuis septembre 2020, notre école accueille 107 élèves, un effectif sans précédent qui aura pour conséquence l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée prochaine. Deux nouvelles enseignantes ont également rejoint l'école cette année : Juliette Bourcier (CE1-CE2) et Géraldine Mohen (CM1-CM2).

## "PROMENONS-NOUS DANS LES CONTES"

Ce sont les contes qui ont rythmé notre année scolaire. Dans le cadre de ce projet, nous avons eu l'occasion de travailler les contes traditionnels, plus ou moins connus, et leurs versions détournées. Les élèves de maternelle et de CP ont découvert "Le Roi Grenouille" et "Le Bal des Douze Princesses". Ils ont également cuisiné les petites galettes au beurre du Petit Chaperon Rouge. Les élèves de CE ont vécu un projet autour du prince de Motordu. Les élèves de CM ont particulièrement travaillé sur la mythologie grecque et sur le Magicien d'Oz.

Un projet littéraire interclasse a également vu le jour : les élèves de CE et CM ont conçu un jeu pour les maternelles et les CP sur les contes qu'ils avaient conjointement étudiés.

Pour la fin de l'année, avec l'espoir que la kermesse ait lieu, chacune des classes a travaillé la danse en lien avec la thématique des contes.

Au mois de juin, la compagnie Tétrofort est venue jouer une pièce qui nous a permis de terminer l'année en nous promenant dans les contes.



Nous avons préparé des galettes au beurre

## LE CONSEIL DU BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

La crise sanitaire a durablement impacté la vie des enfants. Au début de l'année 2021, afin de donner la parole aux élèves, nous avons installé le CB2E : le Conseil du Bien-Être des Élèves. Chacune des classes a élu deux représentants, qui se rencontrent au rythme d'une fois par mois. Durant ces temps d'échange, les représentants font remonter les remarques de leurs camarades dans le but d'améliorer les conditions de vie des élèves : jeux de cour, gestion des conflits, problématique des déchets... Cette année, le CB2E a décidé d'investir

dans des jeux de cour, mais également d'organiser une journée au parc du château pour fêter la fin de l'année scolaire. Une belle expérience de la démocratie et de la coopération !

## DES TRAVAUX AU SACRÉ-CŒUR

Depuis 5 ans, les travaux n'ont cessé d'améliorer les conditions d'accueil de nos élèves : sanitaires, toiture, réfection de salles de classe... L'augmentation de nos effectifs nécessite la création d'une classe supplémentaire, qui occupera l'ancien logement des sœurs, qui vivaient à l'époque dans l'établissement. Par ailleurs, la dernière partie des maternelles, qui inclut le bloc sanitaire, va être entièrement rénovée. Ce projet ne pourrait voir le jour sans l'investissement des bénévoles de l'OGEC.

## ET BIEN D'AUTRES CHOSES

Afin d'apporter de la gaieté dans cette période morose, nous avons vécu de beaux moments dans le respect des consignes : célébration et goûter de Noël, Carnaval, vente de burgers au profit du restaurant "Les 4 Saisons"...

## AU REVOIR, BONNETABLE !

Après 5 années à la tête de l'école du Sacré-Cœur de Bonnetable, l'heure est venue de tourner une page dans ma carrière professionnelle. Ayant été nommé chef d'établissement à l'école Notre-Dame du Pré au Mans, Madame Clarisse BOURGOIN prendra la direction de l'école dès cet été. Ce n'est pas sans émotion que je quitte cette école familiale, où j'ai eu la chance de travailler avec une équipe soudée, où j'ai toujours placé la communication avec les familles au cœur de notre projet et où j'ai toujours œuvré dans l'intérêt de nos élèves, de leur épanouissement et de leur réussite. Je suis convaincu du dynamisme de notre établissement. Je tiens à remercier vivement la municipalité de Bonnetable pour le partenariat que nous avons su construire durant ces 5 ans. Je garderai un souvenir chaleureux de la ville de Bonnetable, qui aura été le point de départ de ma carrière.

Maxence Jardin



Notre défi pour 2021 une photo de toute l'école

# Ensemble Si On Sortait, une nouvelle association

**Créée en fin d'année 2020, l'association ESOS - Ensemble si on sortait - a pour but d'animer la vie des résidents de l'EHPAD de Bonnetable, en leur apportant rencontres, échanges et distractions.**



La préparation du goûter



Le logo de l'association

« Les journées sont longues », « on s'ennuie » explique Monsieur B. Les soignants accompagnent les résidents dans les actes de la vie quotidienne. Ils leur donnent de l'attention et des soins. Pourtant les résidents ont besoin de sortir de leur chambre, de prendre l'air, de rencontrer du monde, et bien entendu pas uniquement les soignants. Ceci est d'autant plus vrai après ces mois de solitude et d'isolement liés à la crise sanitaire.

Bien sûr, les envies et les souhaits des résidents sont variés. Ceux-ci méritent d'être entendus et vous pouvez, nous pouvons, tous contribuer à leur réalisation. Sortir nous paraît simple, mais c'est plus compliqué quand on

perd de l'autonomie. Beaucoup d'entre eux ont besoin de l'appui d'un bras pour marcher ou d'aide pour pousser leur fauteuil roulant.

Vous disposez d'un peu de temps, vous êtes prêts à partager des moments de convivialité et de plaisir ? Rejoignez-nous !

Votre disponibilité ? Qu'elle soit minimale ou régulière, vos idées, vos projets ou tout simplement votre souhait de faire plaisir seront les bienvenus. Nous pouvons vous garantir la joie de partager un peu de temps avec nos anciens.

Quelques exemples d'activités possibles :

- Lecture, visionnage de films
- Jeux de société, de cartes
- Activité cuisine
- Peinture, dessin
- Chants
- Partage d'un goûter
- Jardinage

Et tout simplement sortir pour prendre l'air autour de l'établissement, dans la commune de Bonnetable... ou plus loin !

Voici les contacts possibles pour participer à la vie de l'association :

- Marina BRAULT tel : 06 82 66 49 16
- Annie PRINCE tel : 06 70 93 89 09
- JF AVENARD tel : 06 02 39 06 76



Moment d'échange avec les résidents

# Tennis : des terrains tout neufs !

**Les terrains de tennis extérieurs étaient en très mauvais état depuis des années. En raison de malfaçons, la pratique de ce sport ne se faisait pas dans des conditions convenables.**



Préparation avant la couche de surface

Des travaux avaient été réalisés en 2013 mais, très vite après leur réception, des fissures étaient apparues sur le revêtement. C'est Marie-Laure Pléver, adjointe en charge des associations qui, au cours du précédent mandat, avait entrepris les démarches de conciliation avec les titulaires du marché de l'époque. Après un constat des malfaçons

établi en 2016, et qu'il a évidemment été très difficile à faire accepter aux 3 intervenants, l'aboutissement de la négociation s'est traduit par un protocole signé en 2019 et qui marque l'accord pour une reprise intégrale des désordres.

Nathalie Courtan, nouvellement en charge des associations, a donc repris la gestion du suivi, organisé et planifié les

travaux avec l'entreprise. Et plutôt avec bonheur car, dans ce genre de dossier, il est rare de parvenir à un accord avec un scénario qui reste amiable jusqu'au bout.



Malfaçon irréversible du revêtement



Réfection en cours du revêtement

Pourtant, l'opiniâtreté a payé ici et, contre toute attente, les assureurs des entreprises à l'origine des dommages ont accepté de prendre le sinistre en charge.

L'histoire se termine bien, avec des travaux réalisés en mai et donc terminés, pour un montant de 63.000 euros hors taxes. Les joueurs de tennis pourront désormais réinvestir les lieux dès ce mois de juillet.

# Un nouveau maillon fort dirige les services techniques

**A quelques mois du départ à la retraite de Jean-Noël Yvon, la municipalité a recruté un cadre, venu de l'extérieur, pour diriger les services techniques de la ville. Rencontre avec celui qui est un véritable manager de proximité pour son équipe.**



Pascal Péan, à l'aise dans son nouveau poste

## Quelle est votre fiche d'identité ?

Je m'appelle Pascal Péan, j'ai 56 ans et je suis né à Saint-Cosme-en-Vairais. Mon père y était mécanicien agricole et j'ai commencé à travailler très tôt avec lui. Nous réparions les adductions d'eau pour le SIAP. Ensuite, j'ai été embauché à la ville de Saint-Cosme pendant 15 ans comme responsable des bâtiments et puis je suis parti pour découvrir autre chose. J'ai donc postulé à ce qui est aujourd'hui Le Mans Métropole. Chargé de l'entretien des réseaux assainissement, j'ai dirigé une équipe de 20 personnes pendant 14 ans, à la Chauvinière zone sud, près de chez Yoplait.

## D'où nous venez-vous ?

Au bout d'un temps, j'ai à nouveau voulu changer pour me diversifier et je cherchais à me rapprocher de chez moi. J'ai eu l'opportunité de travailler à Sargé-lès-Le Mans pendant 3 ans et demi comme responsable des services techniques. J'ai réussi à fédérer tous les agents des services techniques et créer une bonne ambiance de travail.

## Pourquoi avez-vous postulé à Bonnetable ?

Tout à fait par hasard, car j'étais très bien à Sargé où j'avais de très bonnes

relations. En réalité, je cherchais sur internet une place pour un collègue et je suis tombé sur l'annonce dans la bourse à l'emploi. Comme je souhaitais me rapprocher encore de chez moi, j'ai envoyé ma candidature. J'ai donc été retenu à l'issue des entretiens et je suis très heureux d'être à Bonnetable.

## Quelle est votre mission ?

Je suis en train de créer les fiches de poste de tous mes collègues. Car ils sont évidemment spécialisés, mais le but est qu'ils soient tous polyvalents. J'inscris donc toutes les compétences dont nous avons besoin pour travailler et entretenir la commune. Je prévois les priorités en fonction de chacun, mais aussi leurs missions optionnelles. Je veux que tout le monde puisse tourner en cas de besoin, car il faut de la polyvalence pour pallier les absences, les maladies, les congés. L'entretien de la ville, ce qui donc se voit pour les habitants, est primordial pour moi. Avec l'idée, tout de même, d'optimiser le temps, par exemple en fauchant l'an prochain de manière raisonnée.

## Quelle est votre perception de la ville ?

Bien que j'y ai de la famille, je ne la connaissais pas plus que ça. Mais la

ville me semble bien, avec moins de soucis qu'ailleurs. Et puis il y a une bonne équipe à la mairie : ça percuté, les élus idem, on ne nous freine pas dans notre travail, c'est plaisant !

## Quelle impression avez-vous des collaborateurs qui vous entourent ?

J'ai une superbe équipe avec laquelle je cherche à développer une bonne entente. Et puis, la mixité est un enrichissement et les femmes sont vraiment un élément "moteur". Il ne faut pas forcer les gens à faire ce qu'ils n'aiment pas : ça ne peut pas marcher à long terme. Il faut les valoriser et les encourager, ça crée un dynamisme. Nous démarrons une page blanche : à nous de l'écrire correctement, mais je suis content des 16 personnes qui m'accompagnent.

## Quelles sont vos idées pour le futur ?

J'ai des projets d'aménagement avec les espaces verts durant l'hiver prochain. Par exemple, de créations ornementales pour décorer la ville ou ses entrées. Nous avons la chance d'avoir un château : il faut valoriser ce qu'il y a autour ! De même, nous avons un très bon métallier avec nous : eh bien utilisons ses talents pour agrémenter l'espace, harmonisons et surprenons !

## Un petit mot pour la fin ?

Pour le moment, nous sommes concentrés sur la belle saison et les plantations. Nous avons un bel outil de travail, on a la chance d'avoir du matériel et un beau local. La mairie suit, donc nous sommes bien lotis et je suis content d'être là.



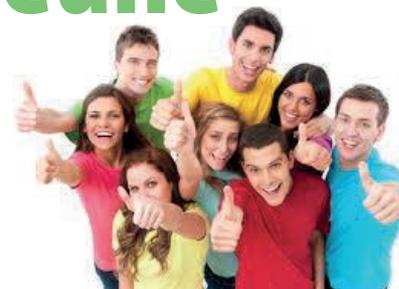
Un local propre et des véhicules en ordre

# Prolongement de l'opération coup de pouce jeune

Afin d'aider les jeunes bonnétabliens de 18 à 25 ans à financer une partie de leur permis de conduire ou de leur BAFA, le CCAS prolonge l'opération Coup de Pouce Jeunes. L'octroi de cette aide repose sur une démarche volontaire et une contribution citoyenne au sein de la

commune de Bonnétable. Les dossiers de candidature sont à retirer au CCAS, 44 rue du Maréchal Leclerc (rez-de-chaussée de la Mairie) ou sur le site internet de la commune.

Renseignement au 02-43-28-52-74.



## Orgue de l'église Saint-Sulpice



Lancés en février de cette année, les travaux de restauration de l'orgue se sont achevés au mois de mai. Pierre-Yves Le Blé aura passé tout ce temps à démonter, puis à numéroter les tubulures une à une. Ceci, afin de recréer une étanchéité indispensable pour canaliser le volume d'air nécessaire à la bonne sonorité de chaque note. S'en est suivi le long remontage des tubes, puis l'accordage pour chacun des 19 jeux : un travail de titan, pour lequel notre facteur d'orgue ne compte ni ses heures, ni son temps pour expliquer sa passion.

La réception des travaux s'est déroulée sur place le 28 juin dernier, en présence du Facteur d'orgues, Pierre-Yves Le Blé, de Monsieur Aubert, pour la Fondation du Patrimoine et Elisabeth Roussillat, Présidente de l'Association des Amis des Orgues de Bonnétable.

Une seconde tranche de travaux est envisagée en 2022 pour compléter la restauration de l'instrument.



Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Travaux	16 453,80 €	Département	3 136,00 €
		Fondation du patrimoine	3 000,00 €
		Dons	2 472,20 €
		Association les Amis des Orgues	4 554,84 €
		Commune	3 290,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 453,80 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 453,80 €</b>

■ montant fixe  
■ montant en cours d'évolution

# Nous avons le plaisir d'accueillir

- **Damien BAZEAU**  
né le 1<sup>er</sup> mars 2020 à Le Mans
- **Marceau BOUTTIER**  
né le 27 décembre 2020 à Le Mans
- **Luna LEFEUVRE**  
née le 30 décembre 2020 à Le Mans
- **Raphaël CHOLIERE**  
né le 02 février 2021 à Le Mans
- **Lysa GABORIEAU**  
née le 02 février 2021 à Le Mans
- **Tylia CHAMBRON CISSÉ**  
née le 03 mars 2021 à Le Mans
- **Yousef ALLAM**  
né le 03 mars 2021 à Le Mans
- **Léyla YONNET**  
née le 05 mars 2021 à Le Mans
- **Solal DELGADO**  
né le 20 mars 2021 à Le Mans
- **Meddy CABARET**  
né le 27 mars 2021 à Le Mans
- **Lyséa COTTENCEAU**  
née le 02 avril 2021 à Le Mans
- **Emmy LEGUAY**  
née le 09 avril 2021 à Le Mans
- **Lexane CIBOIRE**  
née le 17 avril 2021 à Le Mans
- **Alma PERROTEAU**  
née le 24 mai 2021 à Le Mans
- **Flore MORGANT VALLÉE**  
née le 29 avril 2021 à Le Mans
- **Lou GOHAUD**  
née le 1er juin 2021 à Le Mans
- **Mylan BELLANGER**  
né le 11 juin 2021 à Le Mans

**Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !**

## Ils se sont unis dans notre mairie

- **Aurélien LÉPINAY et Laetitia RICHARD**  
mariés le 20 février 2021
- **Charles-Hubert PERROTEL et Floriane RICHARD**  
mariés le 15 mai 2021
- **Alexis MONTAROU et Aurélie VAILLE**  
mariés le 29 mai 2021
- **Romain ESNAULT et Jessica DEBRAY**  
mariés le 26 juin 2021

**A tous, nos vœux de bonheur !**

**HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :**  
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi  
8h30 à 12h00 le vendredi  
Le samedi sur rendez-vous uniquement



**BONNETABLE POINT COM**

**MAIRIE DE BONNÉTABLE**

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable  
Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : [mairie@bonnetable.fr](mailto:mairie@bonnetable.fr)  
[www.bonnetable.fr](http://www.bonnetable.fr)